

K.A/KYS
MINISTERE DELEGUE AUPRES
DU PREMIER MINISTRE CHARGE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline – Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1346 / DU 09 MARS 2007

Objet : **Bureau de sortie pour les déclarations
d'exportation à destination du Ghana.**

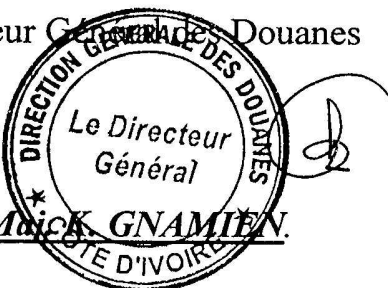
J'ai l'honneur d'informer l'ensemble des services et des usagers qu'à compter de la signature de la présente, **seuls les Bureaux de Noé et de Takikro sont habilités au traitement des déclarations d'exportation (tous régimes confondus) de marchandises à destination du Ghana.**

Je tiens au strict respect de la présence et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

Ampliations :

- Primature
- MDPMEF/CAB
- Dtion de l'Economie
- FEDERMAR
- FNISCI
- Chambre Cce et Industrie
- AMACI
- Synd. des Transitaires S/C SDV
- Synd. National des Transitaires
- CBC
- BIVAC
- Toute Direction Douanes pour diffusion.

Le Directeur Général des Douanes


Col. Maick GNAMIEN.